

Procès-verbal du Comité Syndical du 27/03/2025

Le Comité Syndical du SIVOM Rive Gauche du Cher s'est réuni le Jeudi 27 Mars 2025 à 18h00 au 4 rue du Moulin de Lyon, Huriel, siège du SIVOM Rive Gauche du Cher.

27 délégués étaient présents.

Etaient excusés : M GUILLEMIN Steven, Mme HENNEQUIN Marie, M GENESTE Jean Pierre

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal du 3 février 2025 ;
- 2) Approbation du procès-verbal du 27 février 2025 ;
- 3) Débat d'orientation budgétaire ;
- 4) Répartition de la contribution financière des régies et des budgets annexes au budget général ;
- 5) Remplacement du personnel titulaire pendant l'été ;
- 6) Convention avec la Mairie de Saint-Victor pour l'entretien des espaces verts ;
- 7) Convention pour l'éco pâturage ;
- 8) Dépenses comptables des dépréciations des actifs ;
- 9) Projet d'aménagement de la procédure des horaires de forte chaleur ;
- 10) Questions diverses.

1-Approbation du procès-verbal du 3 février 2025 :

Monsieur Le Président demande si le compte-rendu du 3/02/2025 a bien été reçu par tous et si quelqu'un a des remarques à faire. Le comité syndical confirme la bonne réception.

Le compte-rendu est approuvé par le comité syndical, **27 voix pour**.

2-Approbation du procès-verbal du 27 février 2025 :

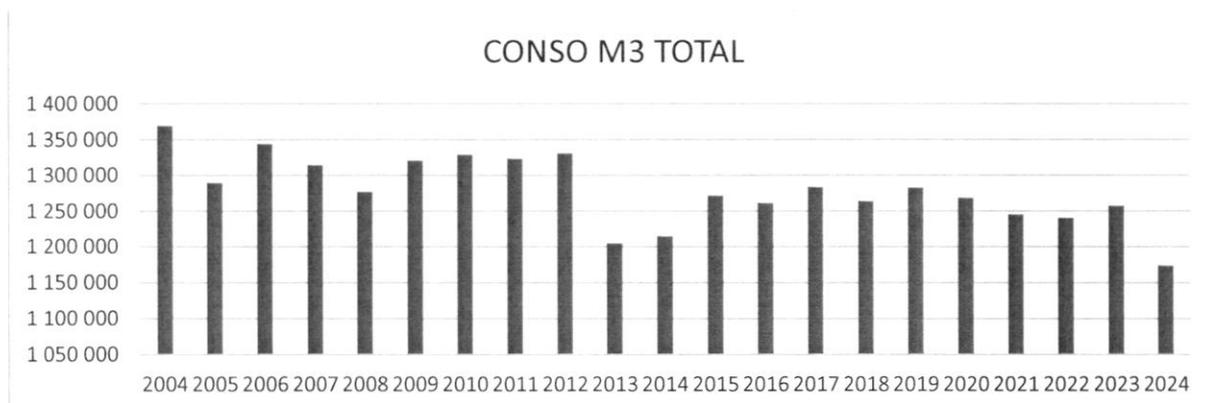
Monsieur Le Président demande si le compte-rendu du 27/02/2025 a bien été reçu par tous et si quelqu'un a des remarques à faire. Le comité syndical confirme la bonne réception.

Le compte-rendu est approuvé par le comité syndical, **27 voix pour**.

3- Débat d'orientation budgétaire :

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 20/03/2025.

Présentation des orientations budgétaires 2025 :

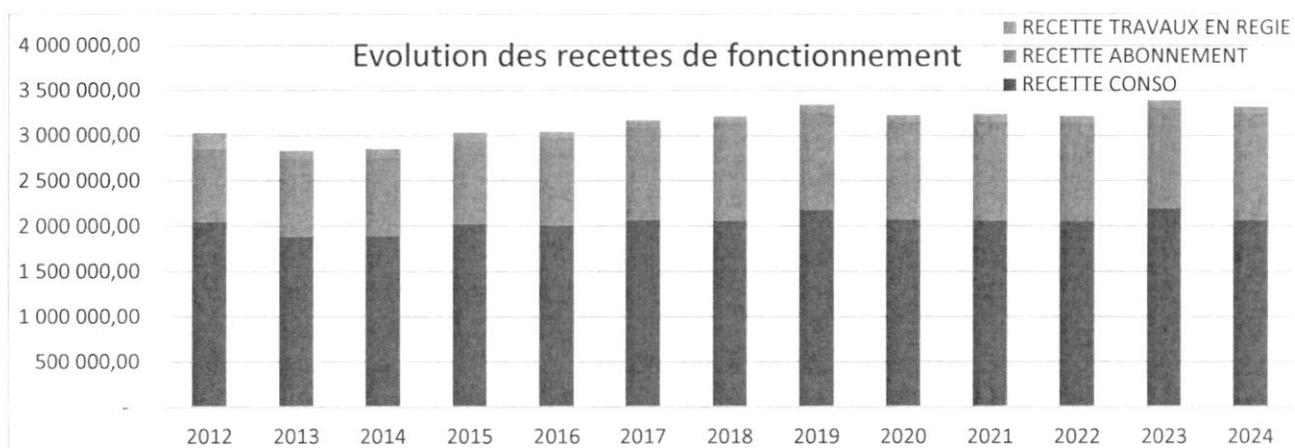


- Légère augmentation du nombre d'abonnés (13 973 abonnés) par rapport à 2023 avec une augmentation de 0,19% (+ 26 abonnés).
- Nette réduction des consommations depuis 2012
- Stagnation des consommations entre 1 270 000 m3/an et 1 250 000 m3/an de 2015 à 2023 puis nette baisse en 2024, année la plus basse
- En 2024, le SIVOM a vendu 1 174 042 M3 d'eau aux abonnés. Pour 2024 la consommation est de 84 m3 par abonné.

	Nombre abonnés	Consommation moyenne en m3/an et par abonné	Consommation totale annuelle	Evolution du nombre d'abonnés en %
2007	12996	101	1 315 123	
2008	13144	97	1 277 296	1,14
2009	13236	100	1 321 154	0,70
2010	13420	99	1 329 568	1,39
2011	13535	98	1 323 493	0,86
2012	13629	98	1 331 451	0,69
2013	13642	88	1 204 592	0,10
2014	13657	89	1 215 154	0,11
2015	13681	93	1 271 673	0,18
2016	13702	92	1 261 338	0,15
2017	13723	94	1 283 985	0,15
2018	13734	92	1 264 442	0,08

	Nombre abonnés	Consommation moyenne en m3/an et par abonné	Consommation totale annuelle	Evolution du nombre d'abonnés en %
2019	13768	93	1 282 928	0,25
2020	13816	92	1 268 840	0,35
2021	13883	90	1 251 202	0,48
2022	13914	89	1 240 472	0,22
2023	13947	90	1 257 323	0,24
2024	13973	84	1 174 042	0,19

RECETTES :



Rapport d'orientation budgétaire : EAU

Le budget EAU est le budget le plus important du SIVOM Rive Gauche du Cher. Dans le cadre du débat, les orientations budgétaires traduisent des lignes directrices amenées à être précisées. Les chiffres sont donc indicatifs et l'objectif est de permettre de saisir les axes du budget, en particulier en matière d'investissements.

Le projet du Budget Eau 2025 en Fonctionnement serait équilibré aux alentours de 5 000 000 €. Avec 803 413,97 € de dotation aux amortissements (en dépenses)
850 000,00 € de résultats reportés de 2024.

Le projet du Budget Eau en Investissement devrait être équilibré aux alentours de 1 700 000 €. Nouvelles opérations environ 730 000,00 € et ajouts au Restes à réaliser de 170 500,00 €.

Restes à réaliser 2024 de 333 253,77€

Un report de 2024 de 402 237,19 €.

Quote-part des subventions d'investissement 16 659,29 €

Capital des emprunts à rembourser de 338 966,18 €

DEPENSES					
RAR 2024					
OPERATION	COMPTE	LIBELLÉ	RAR 2024	BUDGET 2025	TOTAL
453	2031	ETUDE POUR GOUZON	7 819,70		7 819,70
503	2154 2315	ALIMENTATION DU SYNDICAT DE GOUZON	70 000,00		70 000,00
523	2184	ARMOIRE ET MOBILIER	4 559,77	2 500,00	7 059,77
533	2315	LOTISSEMENT LA CHAPELAUDE	18 000,00		18 000,00
537	2154	MODERNISATION SECURISATION SAINT-VIC	19 709,00	25 000,00	44 709,00
540	2051 21561	ACHAT COMPTEURS RADIO-RELEVES	23 302,05	73 000,00	96 302,05
547	2315	RENOUVELLEMENT LA CROIX ARCHIGNAT	25 399,65		25 399,65
548	21561	POMPES USINE DE SAINT-VICTOR	106 500,00	0,00	106 500,00
549	21561	AUTOMATES SUR BASSINS	30 000,00	30 000,00	60 000,00
551	2183	ACHAT INFORMATIQUE	8 142,00	4 000,00	12 142,00
552	21561	ACHAT MATERIEL SPECIFIQUE	19 821,60	36 000,00	55 821,60
TOTAUX restes à réaliser			333 253,77	170 500,00	503 753,77

Nouvelles opérations 2025			BUDGET 2025
2031	Etude réhabilitation station de Saint-Victor		35 000,00
2315	devoiemnt réseau pour Imerys		90 000,00
2315	Dévoiemnt chemin de la Côte Saint-Victor		80 000,00
2315	Renouvellement route de Chazemais St Désiré		194 000,00
2031	Schéma directeur		50 000,00
2182	Achats de véhicules		140 000,00
2315	Extension Quinssaines		4 500,00
2315	Usine Imerys		17 500,00
2313	Réfection cuves les Aubas		120 000,00
		TOTAL	731 000,00
		ajout RAR et opérations 2025	901 500,00
TOTAL PROPOSITIONS 2025			1 234 753,77

Rapport d'orientation budgétaire : SPANC

Le projet du Budget SPANC en Fonctionnement serait équilibré aux alentours de 102 000€.
Avec 28 552,47 € de dotation aux amortissements (en dépenses)
23 533,85 € de résultats reportés de 2024.

Le projet du Budget SPANC en Investissement devrait être équilibré aux alentours de 37 500 €.
Nouvelles opérations : 17 037,43€
Restes à réaliser de 0 €
Quote-part de subvention d'investissement de 20 654,90 €

Matériel informatique : 6 000,00 €

Outillage spécifique : 11 037,43 €

Rapport d'orientation budgétaire : INCENDIE

Le projet du Budget Incendie serait équilibré

* En Fonctionnement aux alentours de 37 000 € avec un résultat reporté 2024 de 11 227,13 €

* En Investissement à 4 000 € avec un solde reporté 2024 de 3 780,00 €

Outillage spécifique : 3 780,00 €

Budget Assainissement Collectif

Le projet du Budget Assainissement Collectif en Fonctionnement serait équilibré à environ 4 100 €.

Le résultat reporté est de 2 573,27 €

Rapport d'orientation budgétaire : Budget général M57

Le budget M 57 se voit notamment affecter la rémunération du DGS, les indemnités des élus et les frais afférents au bâtiment du siège du SIVOM, chauffage, volets roulants, maintenance...

Le fonctionnement s'équilibrerait autour de 174 500 €

Et l'investissement à environ 83 000 €.

Chauffage 70 000 €

Volets roulants 8 000 €

Ce sont les budgets Eau, Spanc, Incendie et Assainissement collectif qui alimentent le budget principal M57 d'après une clé de répartition établit d'après les chiffres des comptes administratifs N-1.

- **Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé de Mr le Président, prend acte du rapport d'orientation budgétaire pour 2025 : 27 voix pour.**

4- Répartition de la contribution financière des régies et des budgets annexes au budget général :

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 20/03/2025.

Il est nécessaire de répartir les contributions financières des régies et des budgets annexes afin de constituer la recette nécessaire au budget principal M57 pour 2025. Comme les années précédentes il vous est proposé que cette répartition s'effectue proportionnellement à la recette réelle de fonctionnement de chacun des budgets figurant sur le compte administratif 2024, de la manière suivante :

CA 2024	EAU	SPANC	Assainissement Collectif	Défense Extérieur Contre Incendie
Recette réelle	4 183 626.96	60 918.70	1 190.00	8 517.86

CA 2024	EAU	SPANC	Assainissement Collectif	Défense Extérieur Contre Incendie
Recette réelle	98,34%	1,43%	0,03%	0,20%

Le Comité syndical, à l'unanimité : 27 voix pour, approuve la répartition des contributions financières des régies et des budgets annexes au budget général comme proposé.

Remerciements des élus au personnel pour la charge de travail en l'absence de DGS et aux délégués pour leur confiance et leur participation.

5- Remplacement du personnel titulaire pendant l'été :

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 20/03/2025.

Il est préférable d'ouvrir la possibilité de prendre des agents contractuels pour pallier aux absences, aux congés d'été :

- 2 agents pour le service technique.
- 1 poste au service administratif.

Le Comité Syndical : 27 voix pour, approuve le remplacement du personnel titulaire pendant les congés d'été

6- Convention avec la Mairie de Saint-Victor pour l'entretien des espaces verts :

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 20/03/2025.

La commune de Saint Victor effectue la tonte des espaces protégés autour des captages d'alimentation en eau potable de la commune de Saint-Victor. Montant : 1 150 € pour 2024.

La précédente convention n'étant valable que pour un an, Monsieur le Président propose de reconduire celle-ci pour l'année 2024.

Vu que le Président doit être autorisé par son assemblée générale à la signature d'une telle convention.

Le Président est unanimement (27 voix pour) autorisé à souscrire cette convention.

7- Convention pour l'éco pâturage :

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 20/03/2025.

Depuis 2017, après avoir obtenu l'accord de l'Agence Régional de Santé (ARS), des brebis pâturent sur les différents sites du SIVOM, permettant ainsi un entretien respectueux de l'environnement. Convention avec Sébastien RONDIER.

La reconduction de cette convention est proposée pour un renouvellement à compter du retour de M RONDIER, actuellement en congé pour accident de service.

Il est procédé au vote du comité syndical qui décide favorablement unanimement avec le vote suivant : 27 voix pour d'accepter le principe d'éco pâturage pour l'entretien des sites du SIVOM pour une durée de 1 an.

8- Dépenses comptables des dépréciations des actifs :

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 20/03/2025.

Il est obligatoire de constituer des provisions comptables dès lors qu'il existe, pour une créance donnée, des indices de difficultés de recouvrement. Il s'avère alors nécessaire de constituer une provision car la valeur des titres de recettes pris en charge dans la comptabilité de la collectivité est supérieure à celle attendue.

La comptabilisation des dotations aux provisions des dépréciations repose sur des écritures semi-budgétaire par utilisation en dépense du compte 6817 (dotations aux provisions pour dépréciation des actifs) et en recette au 7817 (reprises sur dépréciations des actifs circulants) ;

Pour 2025, il est proposé par la Trésorerie d'inscrire :

- La somme de 2 003,24 € en recette

Il n'est donc pas nécessaire d'approvisionner le compte cette année.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré 27 voix pour décide de ne pas constituer une provision pour dépréciation des actifs

9- Projet aménagement de la procédure des horaires de forte chaleur :

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 20/03/2025.

Modification pour précision de l'organisation avec les astreintes suite à délibération 72/2022 du 06 décembre 2022 :

Il est de la responsabilité de l'employeur de prendre les mesures nécessaires visant à assurer la sécurité, et protéger la santé, des travailleurs de son établissement, en tenant compte, notamment des conditions climatiques.

Il est proposé de modifier la délibération actuelle pour y ajouter des détails d'organisation.

Suite à échange entre délégués il est proposé d'ajourner le sujet sur l'aménagement de la procédure des horaires de forte chaleur et de le représenter au Comité Syndical du 10/04/2025, car des délégués estiment qu'une approche doit être faite en amont avec les agents.

10- Questions diverses :

Il est évoqué le préavis de grève déposé par le syndicat CGT avec leurs revendications ainsi que l'entrevue du 25/03/2025 entre les élus et les représentants syndicaux pendant laquelle un accord est trouvé de travailler ensemble progressivement sur les différents points. Une nouvelle réunion est programmée le 18 avril 2025.

Point sur le décalage de l'arrivée de la DGS.

Serge LAURENT

Président du SIVOM

Rive GAUCHE DU Cher Huriel

Bruno ANDRE

Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Andre', written in a cursive style.